

Préface

Fr. Jean-Pierre Longeat
Abbé de Ligugé
Président de la Conférence
des Religieux et Religieuses de France

Le XIX^e siècle n'a pas toujours été bien perçu dans le monde catholique. Le déploiement idéologique qui a fait suite aux épreuves de la Révolution reste difficile à comprendre pour certains ; les positionnements ultramontains face à un gallicanisme très enraciné dans les diocèses français ont enflammé les querelles ; la rigueur moralisatrice et dévotionnelle en vue d'une renaissance spirituelle et de l'engagement des fidèles au cœur d'une société où Dieu était largement soupçonné, a suscité autant de ressentiments que d'enthousiasmes. A cela, il faut ajouter les manifestations romantiques d'individualités marquantes qui magnifiaient le génie du christianisme à grand renfort de talents littéraires ou artistiques dont l'expression religieuse ne correspond pas toujours aux goûts de nos sociétés actuelles.

Cette méfiance suscite parfois la caricature et laisse trop peu de place à l'étude objective d'une multiplicité de phénomènes où se déploie une humanité foisonnante. Les dix-neuviémistes sont heureusement nombreux aujourd'hui et permettent de rééquilibrer le côté trop élémentaire de ces opinions. L'ouvrage du Père Jean-Paul Russeil se situe bien dans cette perspective de renouvellement ; il propose un regard ajusté sur trois prêtres de cette époque du Poitou et de Vendée ayant suscité et développé des initiatives particulièrement remarquables au service de l'annonce de l'Évangile en créant des communautés religieuses très liées à la vie du diocèse de Poitiers.

Quelques remarques s'imposent au regard d'une telle lecture :

Tout d'abord, l'étonnante efflorescence des congrégations dans ce XIX^e siècle qui, au sortir de la Révolution, était totalement exsangue en matière religieuse. On estime à environ 400 le nombre de congrégations créées en ce siècle sur le territoire français. On

connaît bien sûr la grande œuvre de restauration des communautés monastiques, celle des dominicains ou d'autres Ordres de longue tradition mais on ignore trop la qualité des fondations apostoliques souvent liées à un enracinement diocésain. Dans ces communautés, des personnes s'engagent de manière particulièrement audacieuse à la suite du Christ.

Justement, l'audace n'est pas le moindre trait de ce siècle. Les trois prêtres présentés par le Père Russeil ont déployé un zèle incroyable alors même que leur contexte familial ou social, leur santé et les obstacles divers qu'ils ont rencontrés auraient pu mille fois les détourner de leur but. Le plus étonnant chez ces hommes, c'est de les voir s'attaquer à plusieurs chantiers à la fois sans jamais se lasser ni reculer. Pour autant, et de manière non moins remarquable, ils souhaitent vivre dans l'obéissance : l'exemple du Père Pécot retournant à Chavagnes en raison de la distance que l'évêque de Poitiers lui demande de prendre envers la congrégation des sœurs de l'Immaculée Conception qu'il a fondée manifeste une grandeur d'âme exceptionnelle. Mais les exemples ne manquent pas non plus chez les deux autres témoins.

Les œuvres déployées s'enracinent dans un héritage spirituel. Lorsqu'un projet est mis en place, il s'appuie sur d'autres congrégations existantes. A tel point que l'on peut presque reconnaître des échanges inter-congrégations avant la lettre dans ces différentes initiatives. Le Père Gaillard est en relation avec les Filles de la Sagesse. M. de Larnay a dirigé la congrégation de la Sainte-Vierge, il côtoie les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Il participe au développement de la Propagation de la foi de Pauline Jaricot dans la région, il collabore avec les Ursulines de Jésus ou les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de La Salle-de-Vihiers avant de fonder son œuvre principale de Larnay avec les Filles de la Sagesse. Le Père Pécot appartient à la congrégation missionnaire des Pères de Chavagnes, il participe à la naissance des Oblats de Saint-Hilaire, crée une école, rue Saint-Gelais à Niort, autant d'expériences qui préparent la création des sœurs de l'Immaculée Conception dans la famille spirituelle de l'Incarnation de Jésus.

De telles initiatives nourrissent également un projet ecclésial. Les trois prêtres agissent en communion étroite avec leur évêque ou leurs supérieurs. Des personnalités comme celles de Mgr de Bouillé ou du cardinal Pie encouragent et soutiennent admirablement le travail risqué de ces acteurs de l'Évangile. Il est bien clair que sans cet appui, les œuvres en question n'auraient pu prendre corps. La mission d'un prêtre, le témoignage d'une congrégation n'a de pertinence que liée à l'ensemble de la vie de l'Église. Concernant les communautés religieuses en particulier, leur

fécondité sera d'autant plus grande que l'évêque qui les accueille croit profondément à leur charisme au cœur de l'Eglise et du monde, et le favorise.

On ne saurait confondre ce qui appartient aux œuvres sociales des congrégations naissantes et à leur motivation profonde : les prêtres et les sœurs qui participent à de tels travaux sont habités en premier lieu par un puissant désir d'être unis au Christ dans une communauté de foi. Les témoignages recueillis dans ce livre manifestent bien ce point essentiel. Sans cela aucune activité pastorale ne peut croître.

Enfin, dans les trois exemples de ce livre, les terrains d'action sont relatifs aux besoins de populations démunies en raison de la pauvreté, de la maladie, du handicap, de l'accès difficile à l'éducation élémentaire... Il est impressionnant de constater combien l'Evangile se développe plus volontiers aux marges, là où la solidarité s'impose comme voie de salut. Tout au long de l'histoire et donc aussi dans ce XIX^e siècle éprouvé, les congrégations et les prêtres missionnaires ont accordé la plus grande importance à ce point et n'ont pas hésité à partager de très près le sort de ceux à qui ils voulaient annoncer le message de Jésus.

Face à de tels exemples, il y a de quoi s'interroger sur les appels que nous recevons aujourd'hui et la manière dont nous y répondons. Ne sommes-nous pas trop frileux en matière de refondation ou de créations nouvelles ? Les congrégations ont beaucoup contribué à entretenir l'acquis de glorieuses entreprises et n'ont pas hésité à envoyer de leurs membres à l'étranger pour y fonder de nouvelles communautés. Mais l'Europe nécessite aujourd'hui une nouvelle inscription des communautés religieuses dans le paysage social et humain. Des pans entiers de l'existant s'effondrent parfois, mais cela n'empêche nullement l'élan de nouvelles initiatives. Cela demande beaucoup de zèle et de dynamisme spirituel. L'engagement à la suite du Christ ne saura ménager aux disciples d'aujourd'hui une vie confortable et sans risques. Les acteurs de l'Evangile peuvent être vraiment les promoteurs d'un nouveau monde et d'un visage d'Eglise actualisé.

Des projets de ce genre nécessitent beaucoup de solidarité ecclésiale. Celles-ci touchent les diocèses et donc le soutien des évêques et de leurs collaborateurs prêtres, diacres et laïcs ainsi que des communautés locales dans l'heureux croisement des diverses vocations. Mais cela touche aussi et en premier lieu, la mise en synergie inter-congrégationnelle qui ouvre de nombreuses possibilités créatives. Une telle solidarité ecclésiale peut aussi s'appuyer sur les familles spirituelles qui impliquent à la fois des congrégations

ayant une même spiritualité et des laïcs qui s'associent à elles pour vivre leurs charismes fondateurs.

On l'aura compris, cette perspective est avant tout spirituelle. Elle s'enracine dans la relation au Christ et se partage en communauté. C'est là l'identité propre de la vie religieuse en relation avec les pasteurs qui la suscitent et l'accompagnent. Leurs œuvres seront d'autant plus pertinentes que leur enracinement spirituel sera plus grand. Elles n'hésiteront pas alors à rejoindre les lieux les plus risqués où le message du Christ sera d'autant mieux reçu qu'il se présentera vraiment comme une proposition de salut largement ouverte.

La figure apostolique de trois prêtres en Poitou au XIX^e siècle

Jean-Paul Russeil
Prêtre du diocèse de Poitiers
Vicaire épiscopal et enseignant en théologie

Voici trois figures de prêtres qui appartiennent à leur temps. Nés au lendemain de la Révolution française, ils sont d'authentiques artisans de la vitalité de l'Eglise et de la reconstruction de la société au long du XIX^e siècle. En France, des courants de pensée s'affrontent et plusieurs régimes politiques se succèdent. Au terme de la période révolutionnaire, le Concordat est signé le 15 juillet 1801 entre le pape Pie VII et Napoléon Bonaparte¹. Cependant les souffrances sont longues à cicatriser. L'Eglise sort exsangue, épuisée par dix années d'épreuves, de persécutions² et d'exil³ pour nombre de prêtres. A la fin du premier Empire, les Bourbons rentrent à Paris, en héritiers de l'Ancien Régime (Louis XVIII et Charles X). C'est le temps de la Restauration. La Révolution de 1830 voit le remplacement des Bourbons par la famille d'Orléans tandis que la Révolution de 1848 conduit à l'avènement de la II^e République. Le prince président

1 Consul de 1800 à 1804 avant d'être empereur de 1804 à 1814.

2 Que l'on pense à Marie-Anne Gauffreau pour prendre un exemple à Poitiers. Elle tient une boutique de blanchisseuse dans la rue de la Regratterie (près de l'église Notre-Dame-la-Grande). En 1792, elle a 37 ans lorsqu'est décrétée la déportation des prêtres qui n'ont pas prêté le serment imposée par l'Assemblée le 27 novembre 1790. Pendant cette période, elle a reçu entre 650 et 660 visites de prêtres. Le Père A.-H. Gaillard raconte qu'elle faisait une coche sur la cheminée de la cuisine à chaque passage. Elle a connu la prison pendant plusieurs mois, voir A. HAMON, *Un centenaire poitevin. Mademoiselle Gauffreau, héroïne de la Terreur (1755-1833), d'après des documents inédits*, Poitiers, 1933.

3 Aujourd'hui, les études historiques conduisent à estimer le nombre de prêtres et religieux exilés entre 25000 et 30000 – soit presque le tiers du clergé français – principalement en Angleterre, en Espagne, en Italie et en Suisse. Quelques autres pays ont été terre d'accueil comme l'Allemagne, la Russie ou encore l'Amérique du Nord.

obtient par plébiscite le rétablissement de l'Empire en 1852. La guerre de 1870 voit la chute du Second Empire de Napoléon III et l'avènement de la III^e République. Tout en même temps, la révolution industrielle fait sentir ses effets dans les villes avec son lot de misères, tandis que les campagnes demeurent le lieu de vitalité démographique de la France. L'instruction constitue un enjeu majeur et les progrès techniques, comme l'installation du chemin de fer, modifient le rapport au temps et à l'espace.

Les événements politiques et les conflits qui en résultent, l'empire colonial et le développement du commerce, la révolution industrielle et l'exode rural, les progrès des sciences et des techniques ne sont pas sans incidences sur la vie de l'Eglise. Celle-ci prend un nouveau visage. Au lendemain du Concordat, les prêtres sont relativement âgés et peu nombreux. Les églises sont souvent en mauvais état, parfois même en ruines. La première moitié du XIX^e siècle constitue une lente période de reconstruction. Citons quelques traits caractéristiques du visage que prend l'Eglise : elle suscite de nombreuses écoles ainsi que des collèges ; elle développe une diversité d'œuvres sociales et caritatives ; elle voit la naissance de très nombreuses congrégations religieuses ; elle envoie des missionnaires en de nouveaux pays et recueille d'authentiques martyrs. Quant aux vocations, elles sont souvent le fruit du remarquable témoignage de foi porté par des hommes et des femmes de Dieu qui ont traversé la Révolution. Le formidable investissement éducatif porte du fruit et des laïcs prennent leur part de responsabilité⁴.

Le diocèse de Poitiers s'inscrit dans ce mouvement. Cependant il faut attendre la nomination et l'arrivée de Mgr Jean-Baptiste de Bouillé⁵ en 1819 pour que le diocèse soit réellement gouverné⁶. Après 23 ans d'épiscopat, il meurt à l'âge de 83 ans. En ces années où les besoins sont importants puisque de nombreuses paroisses sont sans prêtres, il exerce son jugement avec discernement. C'est ainsi qu'il joue un rôle majeur pour l'ordination et la mission confiée au Père Adolphe-Henri Gaillard ainsi que dans l'orientation de la vie de Charles de Larnay. Ceux-ci vont ouvrir des chemins nouveaux et féconds. Il en est de même du Père François-Donatien Pécot, dans la lignée du Père Louis-

4 Ainsi en est-il, par exemple, d'Ozanam et de Montalembert ou de Châteaubriand et de Veuillot.

5 Né en 1759, il fait ses études au séminaire Saint-Sulpice. Nommé aumônier de la reine Marie-Antoinette, il s'exile aux Antilles (la Martinique) lors de la Révolution française. Revenu en métropole en 1813, il est sacré évêque dans l'église Saint-Sulpice de Paris le 25 novembre 1819.

6 Mgr de Bailly est ordonné le 3 octobre 1802 mais il meurt le 18 avril 1804. Mgr de Barral (évêque de Meaux et nommé à Tours) lui succède brièvement comme administrateur apostolique. Mgr de Pradt, quant à lui, est nommé en 1805 mais il est appelé au siège de Malines en 1808. A son départ, cinq vicaires capitulaires sont élus (de Moussac, Soyer, d'Argence, de Pradel, de Beauregard) et le demeurent pendant la vacance du siège – soit pendant 10 ans – jusqu'à la nomination de Mgr de Bouillé.

Marie Baudouin⁷. Le successeur de Mgr de Bouillé – Mgr Joseph-Aimé Guitton – connaît un bref épiscopat de sept ans puisqu’il meurt le 7 mai 1849 pendant une visite pastorale à Niort. Vient alors le long et prestigieux épiscopat de Mgr Louis-Edouard Pie (1849-1880)⁸. Il encourage ces trois prêtres qui se conduisent en « coopérateurs de l’ordre épiscopal dans l’accomplissement de la mission apostolique confiée par le Christ »⁹. D’autres visages de prêtres sont évoqués dans ces pages, ils ont souvent joué un rôle significatif dans le diocèse.

Le XIX^e siècle constitue un temps d’essor considérable pour les congrégations religieuses féminines¹⁰. Ces fondations nouvelles témoignent de la vitalité de l’Eglise et de sa capacité d’adaptation aux transformations qui marquent la société française. Le diocèse de Poitiers voit la naissance de plusieurs congrégations religieuses¹¹. Les trois prêtres présentés dans cet ouvrage donnent d’assister à la naissance de la congrégation des Filles de la sainte Vierge, dites sœurs de sainte Philomène (Père Gaillard), de la congrégation de l’Immaculée Conception (Père Pécot) et de la congrégation de Notre-Dame des sept Douleurs (chanoine Charles de Larnay). Si l’histoire a retenu le nom de ces prêtres fondateurs, il faut souligner tout en même temps le fait que le processus qui a conduit à la naissance de ces congrégations apparaît comme le fruit de l’action conjuguée de plusieurs personnes¹². S’il y a un petit groupe de jeunes femmes au départ, il est nécessaire également de prendre en compte le rôle des amis et bienfaiteurs sans oublier l’encouragement des évêques successifs. Ainsi, ces trois prêtres s’inscrivent

7 Déclaré Vénérable le 4 septembre 1871.

8 Il participe au 1^{er} concile du Vatican où il est membre de la Commission *De Constitutione Fidei*. Il est créé cardinal par le pape Léon XIII le 12 mai 1879 et il meurt d’une rupture d’anévrisme le 18 mai 1880 à Angoulême où il vient de célébrer les fêtes de Pentecôte.

9 C’est ainsi que s’exprime le II^e concile du Vatican, *Décret sur ministère et vie des prêtres* n° 2.

10 En France, on assiste en 80 ans (1800-1880) à la naissance de 400 congrégations nouvelles et à la multiplication par dix des effectifs pendant la même période, voir C. LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure majeure du XIX^e siècle*, Paris, 1984, p. 62-63.

11 Citons les congrégations nées à cette période : la congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, dite de Picpus, en 1800 avec Pierre Coudrin et Henriette Aymar de La Chevalerie à Poitiers (la Grand’ Maison) ; la congrégation des Filles de la Croix en 1807 avec saint André-Hubert Fournet et sainte Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages établie en 1820 à La Puye ; la congrégation des Filles du Saint et Immaculé cœur de Marie avec les deux sœurs Maichain en 1833 à Niort. Nous ne pouvons pas oublier la congrégation des Filles de la Sagesse fondée à Poitiers en 1703 avec saint Louis-Marie Grignon de Montfort et la bienheureuse Marie-Louise Trichet, congrégation que nous verrons à l’œuvre dans ce livre. D’autres congrégations, souvent d’origine vendéenne et angevine, fondées en ce XIX^e siècle s’implantent également dans le diocèse de Poitiers.

12 « La pratique initiale de fondation collective, assez fréquente, a souvent été minimisée, voire complètement occultée », comme le remarque l’historien C. LANGLOIS, *op. cit.*, p. 165.